

*Question présentée par le député :*

*M. Jean-Marie Voumard*

*Date de dépôt : 21 février 2018*

## **Question écrite urgente**

### **Dégradation des services de l'office cantonal de la population envers les résidents étrangers, effet de l'opération Papyrus ?**

Le 21 février 2018, unanimement, les médias relataient le bilan de l'opération Papyrus, soit la régularisation massive des personnes sans papiers. Il était fait mention de fait que plus de 1000 de celles-ci ont obtenu leur droit de séjour en Suisse et que le dispositif mis en place fonctionne parfaitement.

A la lecture de la presse romande, il y aurait une quinzaine de dossiers par semaine, déposée auprès du service concerné...

Or, plusieurs résidents étrangers, établis et intégrés correctement dans notre canton depuis plusieurs décennies nous ont rapporté qu'elles ne bénéficiaient plus d'un service efficace auprès de l'OCP.

En effet, lors du renouvellement de leur livret pour étrangers B ou C, un retard considérable, plus de trois mois d'attente, leur est demandé pour obtenir leur sésame dûment établi.

En cas de déplacements à l'étranger, principalement pour les fêtes de fin d'année 2017, et pour assurer leur retour sur la terre helvétique, un document prouvant que le renouvellement de leur document était en cours, pouvait leur être fourni...

Ces personnes étrangères, de par leur présence légale, participent à notre économie et s'inquiètent dès lors du laps de temps nécessaire au renouvellement de leur document.

Mes questions sont les suivantes :

- *Quelle est la quantité de personnel dévolue à l'opération Papyrus et provient-il des ressources humaines attribuées au service des renouvellements des autorisations de séjour ?*
- *Quels sont les délais exacts d'attente, actuellement, pour le renouvellement d'un livret pour étrangers ?*
- *Doit-on s'attendre à une diminution des prestations de l'OCP envers les résidents étrangers ?*